



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

* *
*

Séance du 05 novembre 2014

3 - POLITIQUE TARIFAIRE

3.3 - Mise à disposition de titres de transports au bureau d'études TEST dans le cadre de la réalisation de l'enquête fraude stratégique.

L'an deux mille quatorze, le cinq novembre à la Communauté Urbaine de Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

COMMUNAUTE URBAINE DE TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOLAT, BRIAND, CARNEIRO, CHOLLET, DEL BORRELLO, GRASS, KELLER, LATTES, LAGLEIZE, MME MARTI, MM. TRAUTMANN, MME. TRAVAIL-MICHELET.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. MOUDENC & RAYNAL.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents:

MM. AREVALO & LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etaient présents :

MM .BACOU & LERY.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etaient présents :

MME. ROUCHON, M. SUAUD.

Le SMTC a mandaté la société TEST pour la réalisation d'une enquête portant sur la mobilité des usagers du réseau Tisséo. La mission consiste à recueillir des données sur la mobilité et les titres de transport utilisés dans le cadre des déplacements sur le réseau Tisséo et mesurer le taux de fraude, par mode pour la période 2014-2015.

Cette enquête est scindée en 2 vagues. La 1ère vague se déroulera en novembre et décembre 2014 et la 2ème vague au printemps 2015. Le planning et l'organisation des moyens prévus par le bureau d'études TEST ont permis d'évaluer à 300 titres de transport Pass Journée et 50 titres de transport Pass Journée Aéroport le nombre nécessaire de titres pour la réalisation des deux enquêtes.

Il est proposé au Comité Syndical que le SMTC prenne en charge le coût de ce dispositif estimé à 2 075€ TTC.

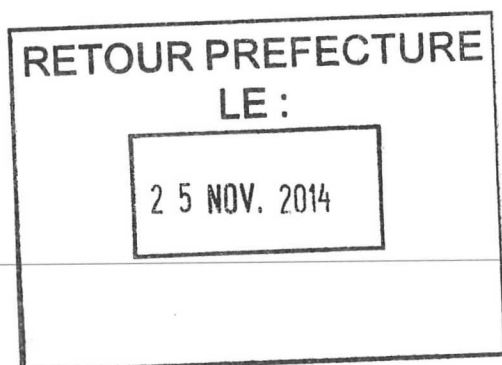
175 titres de transport seront mis à disposition pour chaque vague d'enquête au bureau d'études TEST qui devra les réceptionner selon les modalités établies.

Le Comité Syndical,
entendu l'exposé de M. le Président,
après en avoir délibéré et à l'unanimité
des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE la mise à disposition de 300 Pass Journée et 50 titres Pass Journée Navette Aéroport au bureau d'études TEST dans le cadre de l'exécution de ses missions.

ARTICLE 2 : APPROUVE le principe selon lequel le SMTC prend en charge ce dispositif.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean Michel Lattes".

Jean-Michel LATTES